

Jour de séance 55

le mercredi 19 juin 2013

10 h

Prière.

M. Fraser donne avis de motion 73 portant que, le jeudi 27 juin 2013, appuyé par M. D. Landry, il proposera

qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre la liste des recettes et dépenses de chaque ministère au titre du Fonds pour l'aménagement des terres depuis octobre 2010.

Conformément au paragraphe 44(4) du Règlement, M. Fraser, leader parlementaire de l'opposition, donne avis que, le jeudi 20 juin 2013, les affaires émanant de l'opposition seront étudiées dans l'ordre suivant : projet de loi 8 puis motions 63 et 62.

L'hon. P. Robichaud, leader parlementaire du gouvernement, annonce que l'intention du gouvernement est que la Chambre, après la troisième lecture aujourd'hui, se forme en Comité plénier pour étudier les projets de loi 61, 62 et 39 et, à 15 h, les projets de loi 72 et 29.

Sont lus une troisième fois les projets de loi suivants :

45, *Loi modifiant la Loi sur le pétrole et le gaz naturel* ;
67, *Loi concernant la Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée.*

Il est ordonné que ces projets de loi soient adoptés.

La Chambre se forme en Comité plénier, sous la présidence de M. C. Landry.

La séance, suspendue d'office à 12 h 30, reprend à 14 h sous la présidence de M. C. Landry.

Après un certain laps de temps, M. Urquhart assume la présidence du comité.

La séance, suspendue à 14 h 38, reprend à 14 h 43.

La séance, suspendue à 15 h 10, reprend à 15 h 17.

La séance, suspendue à 15 h 26, reprend à 15 h 29 sous la présidence de M. C. Landry.

La séance, suspendue à 15 h 51, reprend à 16 h 5.

La séance, suspendue à 17 h 28, reprend à 17 h 32.

La séance, suspendue d'office à 18 h, reprend à 19 h sous la présidence de M. Bonenfant.

Après un certain laps de temps, M. C. Landry reprend la présidence du comité.

Après un certain laps de temps, M. Urquhart reprend la présidence du comité.

La séance, suspendue à 21 h 28, reprend à 21 h 32.

Après un certain laps de temps, M. C. Landry reprend la présidence du comité.

Après un autre laps de temps, le président de la Chambre se trouvant empêché, M. Urquhart, vice-président, assume sa suppléance. M. C. Landry, président du comité, demande au président suppléant de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et rapporte que le comité lui a enjoint de faire rapport des projets de loi suivants sans amendement :

29, *Loi modifiant la Loi sur les conflits d'intérêts des députés et des membres du Conseil exécutif*;

39, *Loi sur l'électricité*;

61, *Loi sur l'intervenant public dans le secteur énergétique*;

72, *Loi relative aux langues officielles*.

Le président du comité rapporte aussi que le comité lui a enjoint de faire rapport du projet de loi suivant avec un amendement :

62, *Loi modifiant la Loi sur la Commission de l'énergie et des services publics*.

Le président du comité rapporte aussi que le comité lui a enjoint de demander à présenter un autre rapport.

Le président suppléant de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie; la motion est adoptée.

La séance est levée à 21 h 42.

Conformément à l'article 39 du Règlement, le document suivant, ayant été déposé au bureau du greffier, est réputé avoir été déposé sur le bureau de la Chambre :

Ensemble pour vaincre la pauvreté : Rapport de progrès du 1^{er} avril 2011 au 31 mars 2013 : Le plan d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick

(14 juin 2013).